



## **PUBLIC**

Compte rendu de la réunion du comité plénier de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 5 septembre 2017 à 9 h et à laquelle sont présents, monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin, mesdames et messieurs les conseillers-ères Josée Lacasse, Mike Duggan, Richard M. Bégin, Maxime Tremblay, Jocelyn Blondin, Mireille Apollon, Louise Boudrias, Denise Laferrière, Cédric Tessier, Denis Tassé, Myriam Nadeau, Gilles Carpentier, Daniel Champagne, Sylvie Goneau, Jean-François LeBlanc, Jean Lessard, Marc Carrière et Martin Lajeunesse sous la présidence de monsieur le conseiller Daniel Champagne.

Sont également présents, mesdames et messieurs Marie-Hélène Lajoie, directrice générale, André Turgeon, directeur général adjoint, M<sup>e</sup> Suzanne Ouellet, greffier et M<sup>e</sup> Richard D'Auray, greffier adjoint ainsi que Jean Audet, André Barbeau, Luc Bard, Sonia Béland, André Bonneau, André Cadieux, André Côté, Gilles Desjardins, Laurence Gillot, Marc Gohier, Melvin Jomphe, Marco Lalonde, Catherine Marchand, Cristian Penca, Marc Phaneuf et Marie-Hélène Rivard.

### **CP20170905-P1**

#### **SUIVI DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL DU 29 AOÛT 2017**

**9 h** – Monsieur le président du conseil Daniel Champagne s'adresse aux membres du conseil en regard de l'item 5.2 de l'ordre du jour du conseil municipal du 29 août 2017.

**5.2** **Projet numéro 108657** – Projet de Règlement numéro 819-2017 fixant la rémunération des membres du conseil de la Ville de Gatineau et la rémunération additionnelle prévue par la Loi sur le traitement des élus municipaux

Il mentionne que la procédure applicable est celle prévue par l'article 2 par la loi sur le traitement des élus municipaux actuelle et non celle prévue par le futur article 2 du projet de Loi 122 qui ne sera applicable qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Le dossier sera de nouveau soumis au conseil le 19 septembre prochain par l'exercice du droit de veto de monsieur le maire en vertu de l'article 53 de la Loi sur les cités et villes.

Les membres du conseil souhaitent que des éclaircissements juridiques soient faits.

**Madame la conseillère Louise Boudrias prend son siège.**

**Monsieur le conseiller Mike Duggan prend son siège.**

### **CP20170905-P2**

#### **BILAN DES OPÉRATIONS HIVERNALES – SAISON 2016-2017**

**9 h 25** – Monsieur Marco Lalonde présente le bilan des opérations hivernales pour la saison 2016-2017.

**Monsieur le conseiller Richard M. Bégin prend son siège.**

**Monsieur le conseiller Maxime Tremblay prend son siège.**

Le déblaiement et le déglacage des rues et des trottoirs, les opérations de soufflage de rues, le déneigement des bornes-fontaines sont abordés.

Le plan d'action pour l'optimisation des opérations hivernales comportant 97 projets est également soumis aux membres du conseil.

Les coûts des opérations de déneigement par kilomètre pour d'autres villes seront transmis aux membres du conseil.

Des élus sont invités à soumettre les rues problématiques auprès de leur centre de services.

Une période de questions et commentaires a lieu.

**Le comité plénier public est suspendu à 11 h.**

**Reprise du comité plénier public à 11 h 15.**

**Madame la conseillère Josée Lacasse prend son siège.**

**CP20170905-P3**

**BILAN CRUE PRINTANIÈRE 2017**

**11 h 15** – Monsieur André Bonneau, accompagné de madame Sonia Béland, présente le bilan des crues printanières qui ont affecté les citoyens de la Ville au printemps 2017 (17 au 23 avril et 1<sup>er</sup> au 17 mai).

Diverses statistiques, les services aux sinistrés, les voies de circulation et les infrastructures touchées de même que les dépenses encourues au montant de 4 492 150 \$ sont abordées.

Les coûts pour la Ville sont estimés à 2 179 562. \$

**Le comité plénier public est suspendu à 12 h.**

**Reprise du comité plénier public à 13 h.**

Une période de questions et commentaires a lieu.

**INONDATION 2017 – ÉTAT DE SITUATION**

**13 h 25** – Madame Catherine Marchand fait un état de situation touchant l'urbanisme quant aux demandes de permis et certificat en date du 29 août pour les propriétaires touchés par les inondations de 2017.

Dans un deuxième temps, les dispositions des décrets sont abordées (zone de grand courant (0 – 20 ans) et zone de faible courant (20 – 10 ans).

Une période de questions et commentaires a lieu.

Monsieur le maire Maxime Pedneault Jobin prend la parole. Il mentionne qu'un montant a été octroyé à une firme externe spécialisée en sécurité civile pour effectuer une analyse indépendante externe concernant l'encadrement et la gestion des événements.

**Le comité plénier public est suspendu à 14 h 15.**

**Reprise du comité plénier public à 14 h 30.**

CP20170905-P4

**MESURES DE MODÉRATION DE LA CIRCULATION 2018**

**14 h 30** – Monsieur André Cadieux accompagné de monsieur André Turgeon présente les nouveaux sites admissibles à l'implantation de mesures de modération de la circulation. Au programme triennal d'immobilisations 2018, une somme de 470 000 \$ avait été planifiée initialement.

Une proposition est faite d'ajouter un budget de 1 500 000 \$ en 2018 au programme quinquennal d'investissement. Ainsi de 15 à 30 sites seront réalisés en 2018 et 24 sont planifiés pour une réalisation en 2019.

**Monsieur le conseiller Marc Carrière quitte son siège.**

Une période de questions et commentaires a lieu.

**RECOMMANDATIONS :****CP-INFRA-2017-008**

Prévoir une bonification de 1 500 000 \$ du budget 2018 des mesures de modération de la circulation lors de la préparation du plan quinquennal des investissements et planifier la réalisation des 54 sites admissibles sur une période de deux ans.

**CP-INFRA-2017-009**

Autoriser le Service des infrastructures à procéder à la préparation des documents d'appel d'offres de services professionnels pour la préparation des concepts, plans et devis pour les sites 1 à 30 de la liste de priorisation des mesures de modération de la circulation (en date de juillet 2017), soit de la rue de Grenoble au boulevard Louise Campagna, en prévision de la réalisation des travaux en 2018.

**CP-INFRA-2017-010**

Autoriser le Service des infrastructures à procéder à la préparation des documents d'appel d'offres de services professionnels pour la préparation des concepts, plans et devis pour les sites 31 à 54 de la liste de priorisation des mesures de modération de la circulation (en date de juillet 2017), soit de la rue de Castillou à la rue Victor-Beaudry, en prévision de la réalisation des travaux en 2019.

Un tour de table est fait sur ces recommandations.

**POUR****CONTRE****ABSENT**

M<sup>me</sup> Josée Lacasse  
 M. Mike Duggan  
 M. Richard M. Bégin  
 M. Jocelyn Blondin  
 M<sup>me</sup> Mireille Apollon  
 M<sup>me</sup> Louise Boudrias  
 M<sup>me</sup> Denise Laferrière  
 M. Cédric Tessier  
 M. Denis Tassé  
 M<sup>me</sup> Myriam Nadeau  
 M. Gilles Carpentier  
 M<sup>me</sup> Sylvie Goneau  
 M. Jean-François LeBlanc  
 M. Jean Lessard  
 M. Martin Lajeunesse  
 M. Daniel Champagne  
 M. le maire Maxime Pedneaud-Jobin

M. Maxime Tremblay

M. Marc Carrière

Les recommandations **CP-INFRA-2017-008**, **CP-INFRA-2017-009** et **CP-INFRA-2017-010** sont acceptées à la majorité.

CP20170905-P5

**FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS – ÉTAT DE SITUATION**

**15 h 20** – Monsieur André Turgeon, accompagné de messieurs André Cadieux et Gilles Desjardins, présente un état de situation des différents projets réalisés encourus et à venir à même le fonds des communautés dans les divers secteurs de la Ville de Gatineau.

Un tableau par secteur sur les budgets du fonds des communautés est déposé.

	BUDGET	DÉPENSE	À VENIR	SOLDE
<b>Hull</b>	3 676 471 \$	1 628 006 \$	1 994 840 \$	53 625 \$
<b>Gatineau</b>	7 147 059 \$	6 316 041 \$	285 687 \$	545 331 \$
<b>Buckingham</b>	735 294 \$	735 294 \$	0 \$	0 \$
<b>Masson-Angers</b>	735 294 \$	735 294 \$	0 \$	0 \$
<b>GRAND TOTAL</b>	<b>14 500 000 \$</b>	<b>10 833 971 \$</b>	<b>2 870 369 \$</b>	<b>795 660 \$</b>

CP20170905-P6

**PLAN D'INVESTISSEMENT – ÉTAT DE SITUATION**

**15 h 20** – Monsieur André Turgeon, accompagné de messieurs Jean Audet et Luc Bard et de madame Catherine Marchand, présente l'état de situation sur le plan d'investissement.

Dans un premier temps sont soumis les projets de développement au centre-ville :

- Secteur d'ambiance Kent, Aubry et Laval;
- Ruisseau de la Brasserie;
- Aménagement du boulevard Saint-Joseph;
- Liaison Laurier-Cœur du centre-ville;
- Rue Morin Sud;
- Aménagement Montcalm – Phase 2;
- Assainissement de l'eau du ruisseau de la Brasserie;
- Gouvernance - Création d'un table des partenaires;
- Lien utilitaire entre les rues Victoria et Dussault;
- Rencontre de la rue Laurier;
- Projets complémentaires fonderie, marché public et portes d'entrée.

Par la suite les projets des différents secteurs de la Ville sont abordés :

- Parc des cèdres;
- Vieux centre-ville d'Aylmer;
- Protection et mise en valeur patrimoniale Rapides Deschênes;
- Vieux centre-ville de Buckingham;
- Sentier La Lièvre Ouest entre Masson-Angers et Buckingham.

Enfin, sont présentés les projets relatifs du transport actif de raccordement des liens cyclables au plan de déploiement des bibliothèques.

Une période de questions et commentaires a lieu.

**Le comité plénier public est suspendu à 16 h 15.**

**Reprise du comité plénier public à 16 h 35.**

CP20170905-P7

**PROJET D'IMPLANTATION DU CENTRE INTERCULTUREL DE GATINEAU – 100, RUE GAMELIN**

Mot de la conseillère madame Louise Boudrias.

Mot de la conseillère madame Mireille Apollon.

**16 h 35** – Monsieur André Turgeon, accompagné de monsieur Cristian Penca, présente le projet d'implantation du centre architectural de Gatineau au 100, rue Gamelin.

**Monsieur le conseiller Richard M. Bégin quitte son siège.**

Le concept architectural, les phases de réalisations du projet estimé à 5 800 000 \$ et les impacts financiers sont abordés.

Une contribution municipale de 733 000 \$ à 1 000 000 \$ est estimée de la part de la Ville.

Une période de questions et commentaires a lieu.

**RECOMMANDATIONS :**

**CP-ACL-2017-34**

Accepter le projet de modernisation du Bâtiment 9 de la coopérative de solidarité afin d'établir le centre interculturel de Gatineau.

**CP-ACL-2017-35**

Supporter le projet de modernisation du Bâtiment 9 jusqu'à concurrence de 1 100 000 \$.

**CP-ACL-2017-36**

Autoriser le transfert de la somme de 900 000 \$ du Fonds de développement des communautés du secteur de Hull – Domaine Scott-Fairview – 100, rue Gamelin, place publique pour la rénovation du Bâtiment 9 sur le même site.

**CP-ACL-2017-37**

Réserver un montant de 200 000 \$ à même le surplus de l'ex-Ville de Hull (district électoral du Parc-de-la-Montagne–Saint-Raymond) pour la réalisation de ce projet.

Les recommandations **CP-ACL-2017-34**, **CP-ACL-2017-35**, **CP-ACL-2017-36** et **CP-ACL-2017-37** sont acceptées à l'unanimité.

**CP-ACL-2017-38**

Autoriser le trésorier à prévoir au thermomètre des bonifications la somme de 75 000 \$ par année à partir de la première année d'exploitation.

**En amendement :**

Proposé par monsieur le conseiller Cédric Tessier  
Appuyé par monsieur le conseiller Martin Lajeunesse

de modifier la recommandation par le remplacement des mots « au thermomètre des bonifications la somme » par les mots « une participation ».

L'amendement est adopté.

Les mots « à prévoir au budget, et ce, » seront ajoutés par les mots « par année ».

La recommandation **CP-ACL-2017-38** modifiée est acceptée à l'unanimité.

**CP-ACL-2017-39**

Mandater les services municipaux à analyser les différents modes de gouvernance pour la modernisation/exploitation du Bâtiment 9.

La recommandation **CP-ACL-2017-39** est acceptée à l'unanimité.

Conséquemment, le projet de résolution numéro 109110 sera soumis pour adoption à un prochain comité exécutif pour recommandation au conseil municipal du 19 septembre 2017.

**Monsieur le conseiller Maxime Tremblay quitte son siège.**

**CP20170905-P8**

**ÉTAT DES CONDITIONS DES RUES ET INVESTISSEMENT CONCERNANT LE PAVAGE**

**17 h 20** – Monsieur André Barbeau, accompagné de monsieur André Cadieux, présente les scénarios afin d'augmenter de 5 000 000 \$ le budget pour le pavage des rues d'ici 2021 suite au mandat donné par le comité plénier au Comité des immobilisations et du budget.

Le Comité des immobilisations et du budget recommande l'utilisation à court terme du pro forma du programme triennal d'immobilisations afin de bonifier l'enveloppe 2019 et 2020.

À partir de 2021, une somme de 5 000 000 \$ sera puisée à même la programmation de la taxe sur l'essence pour la réfection des artères et collectrices.

La recommandation du Comité des immobilisations et du budget est acceptée à l'unanimité.

**DÉPÔT DE DOCUMENTS**

- CP20170905-PD1** Procès-verbal de la réunion du Comité sur les demandes de démolition tenue le 19 juin 2017
- CP20170905-PD2** Procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme tenue le 19 juin 2017
- CP20170905-PD3** Mémoire du Comité de regroupement des résidents des propriétés à proximité du parc Lanthier – Août 2017

**Fin du comité plénier public à 17 h 35.**